

MARCHE GLORIEUSE DES CANADIENS VERS MONS

Quatre divisions du Canada ont fait face plusieurs fois à 57 divisions allemandes, de l'offensive à l'armistice.

M. Fred James, correspondant officiel accompagnant les forces canadiennes outre-mer, a expédié la dépêche suivante du bureau de sir E. Kemp, le ministre canadien de la Milice outre-mer:

Les troupes canadiennes ont terminé leur campagne par un fait d'armes qui a établi une assez curieuse coïncidence dans l'histoire militaire britannique. Les premières troupes à entrer dans Mons, le jour même où l'armistice fut signé, ont été celles du 42^e Montagnards Royaux du Canada, un bataillon affilié à la fameuse garde dite "Black Watch", par l'entremise du régiment principal le 5^e Montagnards Royaux du Canada. Le 23 août 1914, le dernier bataillon britannique à quitter Mons fut le 42^e Highlanders, la Black Watch écossaise.

Du 8 août au 11 novembre, date de la signature de l'armistice, le corps expéditionnaire canadien a capturé 34,000 prisonniers, 750 canons d'artillerie de tout calibre, 3,500 canons mécaniques, des centaines de mortiers de tranchée et d'énormes quantités de matériel de toutes sortes.

Dans les trois derniers mois de la guerre, nos troupes sont avancées en profondeur sur une distance de 95 milles, couvrant une superficie approximative de 450 milles carrés. Les principales villes enlevées par les Canadiens durant cette période sont Cambrai et Le Cateau, le 9 octobre; Denain, le 20 octobre; Valenciennes, le 2 novembre, et Mons, le 11 novembre. A part de ces grands centres, nos troupes se sont de plus emparées d'au moins 150 autres villes et villages qui ont été soustraits à la domination allemande ainsi imposée à plus de 300,000 civils belges et français.

Les trois batailles les plus remarquables livrées par le corps canadien depuis le mois d'août 1918 furent: Amiens, commencée le 8 août; Arras, le 26 août, et Cambrai, le 27 septembre. Dans ces trois grandes batailles et dans sa poussée de Cambrai à Mons, par voie de Valenciennes, le corps canadien a fait face à cinquante-sept divisions allemandes différentes dont on a pu d'ailleurs établir l'identité, et plusieurs d'entre elles ont été tellement décimées qu'elles ont cessé d'être des organisations de combat quelconques.

A Amiens, en moins de quinze jours, nous avons pénétré une profondeur de 15 milles. A Arras et à Cambrai, notre avance dans les lignes ennemies fut de 25 milles et, de Cambrai à Mons, elle fut de 55 milles. A Amiens, nous avons fait 12,000 prisonniers; à Arras, 10,000; à Cambrai, 7,174, et de Cambrai à Mons, 2,826.

LES ALLEMANDS DÉSESPÉRÉS.

On a pu établir définitivement le fait que, lorsque les Canadiens ont capturé Cambrai et Le Cateau à la faveur des ténèbres, le matin du 9 octobre, tout espoir de victoire s'est envolé chez l'ennemi et la vision de la défaite sûre et prochaine sur le champ de bataille s'est dessinée à ses yeux comme inévitable. Il commença aussitôt à se retirer aussi rapidement que possible vers le Rhin, protégeant son mouvement de retraite par des combats d'arrière-garde à l'aide de canons mécaniques. Après la chute de Cambrai, nous nous sommes dirigés vers le nord du côté de Douai et nous avons commencé notre poussée dans la direction de Valenciennes. Le 10 octobre, la 2^e division a attaqué Naves et l'a occupé sans grande peine. La 6^e brigade s'empara de Thun-Levec et de Thun-St-Martin, au nord-est de Cambrai, assistée par la force indépendante canadienne composée de la brigade des auto-canons et du corps des cyclistes.

Cette force a harassé l'ennemi le long des routes à différents endroits à la fois, nous donnant une aide précieuse.

Le lendemain, la 2^e division se porta de nouveau à l'attaque et chassa les Boches d'Iwuy, en dépit de l'artillerie ennemie qui avait tenté contre nos troupes un violent feu de barrage. Vers les 10.30 heures, ce matin-là, les Allemands firent une rude contre-attaque du côté d'Avesnes, avec des pièces d'artillerie supportées par sept chars d'assaut. Ce fut de leur part un effort téméraire, parce que tous les chars furent vite désemparés, leurs rangs mis en pièces et 300 prisonniers restèrent entre nos mains.

Le 12 octobre, la 1^{re} division occupa le village d'Arleux, Estrées et plusieurs autres localités environnantes, tandis que la 5^e brigade de la 2^e division poussait de l'avant et allait s'établir dans le village de Hordain. L'ennemi était évidemment déterminé à ne plus reculer sans combat, aussi pour rompre la monotonie de la retraite il se décida à livrer une contre-attaque au nord d'Aubigny-au-Bac. Comme résultat, nous avons capturé deux officiers et 199 soldats allemands et nous avons pris lieu St-Aumand.

Avant d'évacuer le territoire qu'il occupait, l'ennemi a pris le temps de détruire toutes les voies ferrées et les ponts et de faire sauter les traverses, essayant de retarder notre marche par tous les moyens possibles. Le 18 octobre, la 1^{re} division avait traversé le canal de La Sensée et établi une ligne juste au delà de Fechain, Fressain, Villers-au-Terte, Lewarde, Dictvy et Sur le Noble A Pesquencourt et dans les villages voisins, occupés par la 1^{re} division, près de 3,000 civils ont été libérés le 19 octobre. Dans la nuit du 19 au 20 octobre, la 10^e brigade de la 4^e division a pénétré dans la grande ville minière de Denain, après un vif engagement, dans les faubourgs et la population civile de 28,000 âmes, a accueilli nos troupes au milieu d'un enthousiasme délirant. Avant la fin du mois, les 1^{re} et 4^e divisions étaient établies dans les faubourgs de Valenciennes sur une ligne s'étendant vers le nord, et le nombre des civils libérés à cette date s'élevait à près de 75,000 personnes auxquelles le corps canadien devait fournir des rations, car les Allemands leur avaient enlevé toutes leurs provisions et vidé à sec toutes les armoires et les gardes-manger.

LA PRISE DE VALENCIENNES.

La 3^e division a remplacé la 1^{re} sur une ligne près de Raismes. Le 1^{er} novembre, la 4^e division fit une attaque du côté sud de Valenciennes conjointement avec le 22^e corps. Ce fut un véritable succès, car après la démonstration aux portes de la ville nous avons compté plus de 800 Allemands morts et capturé 1,400 soldats avec plusieurs pièces d'artillerie lourde et de campagne. Le lendemain, les 11^e et 12^e brigades se sont réunies sur la Place d'Armes de Valenciennes, appelée depuis Place du Canada.

De Valenciennes, les 3^e et 4^e divisions ont entrepris une poussée sur Mons, la 4^e opérant sur la droite de la route de Mons, et la 3^e sur la gauche. Au point de vue d'effet théâtral, les combats engagés ne comptent guère. Il y eut bien plusieurs engagements, mais l'ennemi était trop occupé à reculer pour éviter une déroute complète et il n'avait pas le temps d'opposer aucune résistance sérieuse. Au fur et à mesure que nos soldats entraient dans les villes et villages, la foule ivre de joie les acclamait et les embrassait, ne voyant en eux que des libérateurs et les traitant comme tels. Cette partie de la France sur le front canadien a été débarrassée de l'ennemi vers le 7 novembre, et la 4^e division a été relevée à la frontière belge par la 2^e division. A la date du 10 novembre, les 2^e et 3^e divisions étaient dans les faubourgs de

LA SITUATION DES CIVILS PRISONNIERS DE GUERRE

Les canadiens internés en Allemagne et leur rapatriement.

Le département des prisonniers de guerre du gouvernement impérial a informé le haut commissaire du Canada à Londres, que les civils canadiens internés en Allemagne seront exactement dans la même position que les autres sujets britanniques en ce qui concerne leur rapatriement.

En réponse à une demande de renseignements du haut commissaire du Canada touchant le rapatriement des civils canadiens restés en Allemagne, le département impérial des prisonniers de guerre déclare que leur position est semblable à celle des autres civils britanniques intéressés en Allemagne et qu'ils seront rapatriés conformément à l'article 18 de la convention d'armistice, attendu que l'accord de La Haye de 1918 n'est pas entré en vigueur, par suite de la conclusion de l'armistice.

D'après la communication du département impérial des prisonniers de guerre, on est à prendre des mesures en vue de la réception des sujets britanniques rapatriés à leur arrivée en Angleterre; mais à cause du nombre des prisonniers à rapatrier et de la nécessité de les embarquer sans délai, il ne sera pas possible aux autorités en Hollande d'envoyer à l'avance les listes des prisonniers voyageant sur chaque navire.

Patentes canadiennes.

Du mois d'avril 1917 au 31 mars 1918, il y a eu 8,683 demandes de brevets d'invention dans la Branche des brevets du département de l'Agriculture. Pendant cette période 7,233 brevets ont été accordés et 1,847 certificats ont été émis. 973 brevets ont été accordés à des inventeurs canadiens.

Mons; la 2^e sur la droite et la 3^e aux portes mêmes de la cité.

A 4 heures du matin, le 11 novembre, le 42^e bataillon (les Montagnards de Montréal), la P.P.C.L.I., les R.C.R. et le 44^e bataillon de la 7^e brigade, montèrent à l'assaut. La ville fut réellement capturée par le 42^e bataillon et les Princess Pats; quelques troupes des R.C.R. sont aussi entrées dans la cité. A onze heures, le temps fixé pour l'armistice, nous avons établi une ligne de cinq kilomètres à l'est de la ville; en neuf jours, les Canadiens avaient donc fait une avance de trente milles.

Dans l'après-midi du 11, le lieutenant général sir Arthur Currie et son état-major firent une entrée triomphale dans Mons où ils furent acclamés par des milliers de civils dans une démonstration des plus enthousiastes. Le général Currie a présenté à la cité un étendard canadien attaché à une lance et ce dernier occupe aujourd'hui une place d'honneur dans la salle du conseil à l'hôtel de ville. Comme escorte du commandant, on avait choisi un détachement du 5^e Lanciers du prévaut, tous portant le ruban de Mons car ils avaient été parmi les derniers à quitter cette ville, le 31 août 1914.

Ce fut à Mons que les Anglais ont commencé à se battre dans cette guerre et c'est là que la guerre finit. Durant toute la marche rude mais glorieuse des Canadiens, ceux-ci ont été grandement assistés par les troupes de chemin de fer canadiennes et le corps des forestiers canadiens, dont le travail a été extrêmement difficile à cause de la dévastation et de la destruction délibérée des voies ferrées, des ponts et des grandes routes.

DE VIEILLES ÉMISSIONS DE L'ÉTAT CANADIEN SONT DISCONTINUÉES

Le grand succès de l'Emprunt de la Victoire et l'inauguration de la campagne d'économie affectant d'anciens arrêtés ministériels.

DEUX SONT DÉJÀ ABROGÉS.

A cause du grand succès remporté par l'Emprunt de la Victoire et l'inauguration de la campagne d'économie en même temps que l'émission et la mise en vente des timbres d'économie et d'épargne de guerre sous la direction du comité National des épargnes de guerre, le comité du Conseil privé, à la recommandation du ministre des Finances, décrète la discontinuation de l'émission et de la vente des Bons d'Épargne de guerre autorisées par l'arrêté ministériel du 17 janvier 1917.

De la même façon on a décidé d'abroger l'arrêté ministériel du 5 janvier 1918 autorisant l'émission de \$50,000,000 de fonds de l'Etat consolidés au taux de 5½ pour 100 par année avec échéance les 1^{er} juin 1919, 1920 et 1921.

Les arrêtés en conseil adoptés le 10 décembre se lisent comme suit:

Au comité du Conseil privé a été soumis un rapport du ministre des Finances, daté le 4 décembre 1918, déclarant qu'en vertu de l'arrêté ministériel du 5 juin 1918 avait été autorisée l'émission de \$50,000,000 de fonds de l'Etat consolidés au taux de 5½ pour 100 par année avec échéance les 1^{er} juin 1919, 1920 et 1921.

Vu la souscription du récent Emprunt de la Victoire et l'inauguration de la campagne d'économie connexe à l'émission et la vente de timbres d'économie et d'épargne de guerre sous la direction du comité National des épargnes de guerre, le ministre recommande que l'émission et la vente des fonds de l'Etat consolidés autorisées par l'arrêté ministériel mentionné ci-dessus soit discontinuée.

Le comité agréé cette recommandation et la soumet pour approbation.

Au comité du Conseil privé a été soumis un rapport du ministre des Finances, daté le 2 décembre 1918, déclarant qu'en vertu de l'arrêté ministériel de janvier 1917 (C.P. 104) avait été autorisée l'émission et la vente par l'intermédiaire des bureaux de poste et des banques incorporées de Bons d'épargne de guerre de petites dénominations; lesdits bons étant rachetables dans les trois ans de la date de leur achat à des taux représentant leur escompte à intérêt raisonnable pour les trois ans précédant leur échéance.

Vu la souscription du récent Emprunt de la Victoire et l'inauguration de la campagne d'économie connexe à l'émission et la vente de timbres d'économie et d'épargne de guerre, le ministre recommande que l'émission et la vente de Bons d'épargne de guerre autorisées par l'arrêté ministériel mentionné ci-dessus soient discontinuées.

RODOLPHE BOUDREAU,

Greffier du Conseil privé.

Statistiques des spiritueux.

Les matières brutes utilisées dans la production des spiritueux pendant l'année fiscale terminée le 31 mars 1918, sont: malt, 5,292,991 livres; blé d'Inde, 35,633,568 livres; seigle, 7,027,450 livres; avoine, 124,460 livres; mélasse, 18,171,440 livres. La production des spiritueux provenant de ces matières brutes a été de 3,566,955 gallons d'alcool, ainsi que l'indique le rapport du ministre des Contributions indirectes pour cette période.